

## CUNSIGLIU MUNICIPALE DI U 18 DI LUGLIU DI U 2024

CONSEIL MUNICIPAL DU 18 JUILLET 2024

## Rapport n°6

Attribuzione di una suvvenzione à l'associu patrimuniale chiamatu « Les amis de la chapelle de l'Immaculée Conception » à u titulu di l'eserciziu 2024

Attribution d'une subvention à l'association patrimoniale dénommée « Les amis de la chapelle de l'Immaculée Conception » au titre de l'exercice 2024

L'association à vocation patrimoniale dénommée «Les amis de la chapelle de l'Immaculée Conception» a déposé une demande de subvention pour l'exercice 2024. Cette association a pour vocation de veiller à la conservation de la chapelle de l'Immaculée Conception et du patrimoine s'y rapportant. Le montant proposé pour subventionner cette association est de 800 euros.

## En conséquence, il est proposé :

- D'attribuer à l'association patrimoniale « Les amis de la chapelle de l'Immaculée Conception » une subvention d'un montant de 800 euros.
- De préciser que les crédits sont prévus au budget primitif 2024, fonction 324, article 657400.